

# LIGUE D'ESCRIME DE FRANCHE-COMTE

Maison des Ligues

3 av. des Montboucons - 25000 BESANCON

|  |
|--|
| <p><b>PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU</b><br/><b>27/03/2010</b></p> |
|--|

**Lieu :** Centre International de Séjour, salle 1.  
3, Av. des Montboucons (Tél. :0381500754)  
25000 BESANCON

**Date :** Samedi 27 Mars 2010 à 9h00.

**Ordre du jour :**

- Cooptation membres du Comité Directeur.
- Bilan moral, sportif et financier.
- Compte rendu CD FFE du 20/03/2010.
- Compte rendu Réunion DRJS sur le CNDS du 10/03/2010.
- Désignation des membres de la commission de sélection et de la commission de discipline.
- Labellisation.
- Participation de la Ligue aux frais de stage.
- Indemnisation de l'encadrement des stages.
- Indemnisation des tireurs.
- Indemnisation des clubs organisateurs de compétition Ligue.
- Préparation Critérium National Minimes.
- Championnats du Monde Paris 2010.
- Acquisition matériel Ligue.
- Tour des CD 25, 39, 70 et 90
- Questions diverses.

**Sont présents comme membres du Comité Directeur :**

Louis BERION, Stéphanie CHEVALLIER, Alain GAMMA, Fabienne GAMMA, Raymonde MERCIER, Guy MONTEIL, Erik SERRI, Sylvia SERRI.

**Procurations :**

Claire CHAPUIS à Louis BERION, Benoît COULON à Sylvia SERRI, Christian DOCK à Coralie GUILLIER.

**Sont présents comme invités :**

Christian DEFRAISNE (Président CD 25), Christine CESCO (Présidente CD 90), Cédric LELU (Président Rioz), Ludovic BALLESTER (Président Vesoul), Jean-Pierre PHILIPPON (CTS), Coralie GUILLIER (Maître d'Armes CEHD Pontarlier), Céline CARRE (Ascap).

**Secrétaire de séance :** Stéphanie CHEVALLIER

La séance est ouverte à 9h00.

**Point numéro 1 : Cooptation**

Suite à la démission de Jacques SAUTOT et Fabienne BERTRAND, deux personnes ont manifesté leur désir de faire partie du Comité Directeur de la Ligue : Céline CARRE (ASCAP) et Christophe MARION (C.E.Luxeuil).

Le Comité Directeur décide à l'unanimité de coopter Céline CARRE et Christophe MARION en son sein.

**Point numéro 2 : Bilan Moral et Sportif**

Des sujets de satisfaction :

- les résultats des tireurs Franc-comtois depuis le début de la saison que ce soit sur le plan international ou national...
- l'organisation des compétitions par les Clubs Franc-comtois dans de bonnes conditions :
  - . les Championnats de Franche-Comté (Levier, Villersexel, Belfort).
  - . les Coupes de Franche-Comté (ASCAP, Dôle).
  - . les Tournois du Mousquetaires par le BRC et du Lion par l'ASM Belfort.
  - . le circuit national N2 fleuret junior par l'ASCAP.
  - . la 2<sup>ème</sup> phase d'Horizon 2016 minime fleuret par le BUC.
- l'aide des Villes pour la mise à disposition de structures imposantes pour l'organisation de compétition avec le Palais des Sports de Besançon, l'AXONE à Sochaux-Montbéliard et Le Phare à Belfort...
- des échos positifs ;
- ...que les Clubs et les Villes en soient remerciés.

Des sujets d'inquiétudes

- baisse de licenciés qui se vérifie au niveau national ; ce n'est pas un phénomène nouveau dans la mesure où cette diminution intervient régulièrement la deuxième saison après les J.O.

La Ligue est prête à aider les actions pour porter l'escrime partout : secteur scolaire, centre commerciaux ; l'escrime au féminin est aussi à développer.

Labellisation : 3 clubs seulement de labellisé Ecole Française d'Escrime, savoir CEHD Pontarlier – Belfort et Levier. Deux autres sont en cours : Dole et Arbois.

Incitation à obtenir la labellisation pour ceux qui ne l'ont pas encore fait...

#### Constats vis-à-vis des actions envisagées :

- Formation continue des tireurs à raison du premier mardi de chaque mois. C'est effectif pour l'Épée. A voir comment l'appliquer au fleuret et au sabre.

- Déplacements « Equipe de Ligue ».

Les cadets se sont déplacés aux Coupes Européennes de Modling (Autriche) pour l'épée et de Pise (Italie) pour le fleuret ; il est regrettable pour le fleuret féminin, qu'une seule escrimeuse ait répondu de façon positive...

A noter que Nicolas CHEVRIER atteint le tableau de 32 à Modling et qu'Amandine GINOUVES parvient au même niveau à Pise.

Action à poursuivre en fonction des besoins par arme et par catégorie, la catégorie des cadets apparaissant toutefois comme la plus appropriée du fait de l'existence du circuit européen.

- Stages :

- Arbitrage (Levier) : toujours un vif succès.
- de jeunes (Noël – Pâques) : effectif plus important cette année à Noël.
- zones : innovation par le regroupement des 6 armes en un seul lieu ; problématique : seulement 20 places pour chaque région, encadrement compris.

- Formation des cadres : la FFE souhaite que les Ligues s'occupe de la formation continue des enseignants ; au niveau de la Franche-Comté :

- intervention de Maître Boulanger (Directeur du Pôle France Jeune de Wattignies) à Besançon courant septembre 2009 ; intervention très intéressante qui a regroupé de nombreux enseignants.
- Création d'une journée « Enseignants » : à prévoir si possible au mois de Juin.

- Projets :

- Un stage d'été (avant dernière semaine d'août) est à envisager pour anticiper la reprise des compétitions qui arrive tôt .
- Championnats du monde 2010 ; le Président pose la question de savoir s'il serait opportun que la Ligue organise un déplacement ; le comité directeur considère que la tâche est trop importante et qu'il est préférable que chaque Club puisse gérer s'il le souhaite son propre déplacement.

### **Intervention de Maître Jean-Pierre Philippon :**

Le CTR évoque des problèmes quant à l'engagement des clubs à certaines compétitions. Il rappelle que la procédure d'engagement imposée par la Fédération doit être respectée rigoureusement : date limite le mercredi 23h59.

Les arbitres doivent avoir le niveau exigé par le règlement ; Il est nécessaire de former des arbitres tous les ans qui puissent tourner sur les compétitions.

Le CTR met l'accent sur l'importance des formations de cadres, de moniteurs et insiste sur la nécessité de former des jeunes sans relâche.

Sylvia Serri propose d'emmenner les jeunes en formation d'arbitrage dans les circuits européens (gratifiant).

Le CTR précise que les 150 kits 1ères touches tournent dans les écoles pour les ATD.

Il est rappelé que normalement le kit est adapté aux 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> ; le CTR déconseille d'utiliser du matériel métallique en collège (problème de responsabilité en cas d'accident).

Me Coralie GUILLIER soulève le problème des tailles pour les kits premières touches car certains collégiens sont trop grands pour porter ces kits escrime.

### **Point numéro 3 : bilan financier. Louis BERION : Présentation du compte de résultat 2009, du budget prévisionnel 2010**

Les finances de la Ligue sont saines et présentent un solde excédentaire . Le trésorier évoque la question de la création d'un poste de secrétaire au vu de la charge de travail actuelle et à venir.

Christian Defrasne, président du CD 25 rappelle qu'il a également un problème de secrétaire et qu'il est impératif qu'il trouve une solution dans les mois à venir.

Le président évoque une possibilité avec le CROS qui devrait créer un emploi pour les ligues intéressées et proposerait un certain nombre d'heures aux ligues.

Alain Gamma et Guy Monteil proposent de solliciter un retraité pour monter le dossier d'un emploi partagé avec le comité départemental du doubs.

La question sera donc à revoir dans l'avenir.

Evocation du projet d'achat de lames par la ligue pour les clubs : la ligue se renseigne pour savoir si un achat commun pourrait s'avérer intéressant pour les clubs ; la question sera également à revoir en fonction des propositions des fabricants.

Me PHILIPPON attire l'attention du comité sur le désengagement de l'Etat et de Jeunesse et Sport au niveau de l'ETR, ce qui ajoutera une charge financière et matérielle (réalisation des fiches de paie) supplémentaire dans le budget de la ligue...

Le trésorier revient sur la difficulté liée à la reprise des comptes de l'ancienne équipe. Louis BERION précise que vu qu'il n'a pas été possible d'avoir un Audit du DLA il ne sera jamais possible de savoir à quoi ces sommes correspondent.

#### **Point numéro 4 : Réunion du CNDS du 10 mars 2010-changement d'organisation et d'attribution des subventions.**

Le Président a assisté à la réunion organisée par CROS sur le CNDS.

Il ressort de cette réunion qu'une modification importante va survenir pour 2011 lors même qu'aujourd'hui le CNDS est orienté vers les clubs avec un versement de subventions de 70% pour les clubs ; à partir de 2011, il conviendra d'établir des têtes de réseau, les subventions étant attribuées à ces têtes de réseau, les ligues devenant têtes de réseau avec cette circonstance qu'elles n'auront plus la possibilité de reverser les fonds aux clubs...

La question qui se pose est de savoir comment aider les clubs qui devront mener une action pour la ligue pour bénéficier de fonds ?

(CF compte-rendu de réunion annexé au présent PV).

#### **Point numéro 5 : Comité Directeur de la FFE du 20 mars 2010.**

Le Président a assisté au Comité Directeur de la FFE du 20 mars 2010 à l'INSEP.

(CF le compte-rendu annexé au présent PV avec le projet de calendrier fédéral).

#### **Point numéro 6 : Composition de la commission de discipline.**

La composition de la Commission de discipline de la Ligue d'Escrime de Franche-Comté est la suivante : Christine CESCA, Christian DOCK, Alexis CAROUBALOS, Claire CHAPUIS, Christian DEFASNE

La Commission sera présidée par Christian DOCK.

Cette composition est votée à l'unanimité.

#### **Point numéro 7 : Composition de la Commission de sélection :**

La composition de la Commission de sélection de la Ligue d'Escrime de Franche-Comté est la suivante : Fabienne Gamma, Coralie Guillier, Sylvia Serri, Fabien Bouvier, Philippe Vidal ainsi que le Président de la Ligue et le Conseiller Technique Régional.

La commission sera présidée par le Président de la Ligue.

Vote : adopté à l'unanimité.

### **Point numéro 8 : Point sur la labellisation des clubs « Ecole Française d'Esgrime :**

5 clubs à ce jour ont obtenu le label Ecole Française d'Esgrime : Pontarlier – Levier – Belfort – Dole – Arbois.

Il est nécessaire que les Clubs comprennent l'importance de cette labellisation pour l'avenir et la reconnaissance qui résultera de ce label...

Le président propose de récompenser les clubs labellisés et d'inciter les autres clubs à obtenir le label.

Proposition de verser à chaque club qui obtient sa labellisation la somme de 100 Euros.

Il est proposé également que la remise des diplômes et le chèque de 100 Euros soit faite par le Président ou son représentant lors de l'AG du club bénéficiaire ou bien encore au cours d'une manifestation (proposition Alain GAMMA).

Vote : adopté à l'unanimité.

### **Point numéro 9 : Participation de la Ligue aux frais de stage.**

Il a été décidé lors du dernier comité directeur que la Ligue prenait en charge une somme de 15 € par stagiaire en plus de l'encadrement pour les stages de zone.

Le Président propose une aide également pour les stages jeunes pupilles et benjamins.

Vote pour : à l'unanimité

L'indemnisation proposée est de 10 € et prendrait effet à compter du stage de Pâques 2010.

Dans le cas où les participants auraient déjà payé leur inscription, la ligue reversera 10 euros à chaque participant.

Vote : Pour à l'unanimité.

### **Point numéro 10 : Encadrement des stages – indemnités.**

A l'heure actuelle, les enseignants qui encadrent un stage de Ligue, reçoivent une indemnisation forfaitaire de 50 euros par jour de la part de la Ligue ainsi qu'un complément ETR (fiche de paie) en fin de saison, en fonction de l'enveloppe financière allouée par la DRJS.

Le complément ETR versé par la DRJS n'aura plus cours suite à la restructuration du CNDS ; il devra être intégré à la demande de subvention CNDS...

Il est rappelé que L'ETR gère certaines compétitions, arbitrage, encadre des stages, gère les classements régionaux.

La Ligue devra donc pallier ce manque afin de permettre aux enseignants qui ont œuvré pour l'ETR de bénéficier d'une indemnisation.

Il conviendra donc de provisionner un montant de l'ordre de 4.000 €.

Le Comité Directeur souhaite que les enseignants qui ont œuvré au sein de l'ETR puissent bénéficier de la même indemnisation qu'auparavant, même si le mode de rémunération change.

La question sera donc à revoir en fonction de la nouvelle enveloppe budgétaire.

Vote : adopté à l'unanimité

### **Point numéro 11 : Indemnisation des tireurs.**

Le Président rappelle qu'auparavant, il était alloué une somme de 75 € aux minimales participant à la fête des jeunes, les autres tireurs sélectionnés aux Championnats de France ou bien encore en Circuit national quant à eux ne bénéficiant d'aucune indemnisation, ce qui ne peut s'avérer équitable...

Le comité directeur décide d'allouer la somme de 30 euros aux tireurs sélectionnés :

- aux championnats de France N1 pour toutes les armes en cadet, junior, sénior, ainsi que pour le Critérium National Minime individuel.
- aux circuits N1 Open cadet, junior, sénior, pour toutes les armes et classés dans les 32 premiers de l'épreuve.
- Aux circuits N1 soumis à qualification, cadet, junior, pour toutes les armes.
- A la troisième phase minimales, et classés dans les 16 premiers de cette épreuve.

VOTE : adopté à l'unanimité.

### **Point numéro 12 : indemnisations des clubs organisateurs de compétition de Ligue.**

Aujourd'hui les clubs organisateurs de coupes de Franche-Comté et de Championnats de Ligue perçoivent une indemnisation de 100 Euros.

Le Président propose de rajouter d'autres compétition qui ont un retentissement pour la Ligue ; le Comité Directeur décide à l'unanimité de rajouter le N2 de Sochaux au fleuret junior et Horizon 2016 2<sup>ème</sup> phase car ce sont des compétitions fédérales.

Pour les autres compétitions (Lion de Belfort, etc...), le Comité Directeur décide à l'unanimité d'étudier les demandes au cas par cas.

Sur proposition du Président, le Comité Directeur décide à l'unanimité de passer l'indemnisation à la somme de 150 € au lieu des 100 € alloués précédemment.

Concernant la gestion des compétitions Ligue (Coupes de Franche-Comté et Championnats de Franche-Comté), il est demandé aux clubs d'adresser le bilan financier des compétitions à la ligue avec impérativement la signature des arbitres pour permettre de justifier des dépenses engagées par la Ligue au niveau des subventions.

Le Comité Directeur décide à l'unanimité que l'aide de 150 € ne sera versée par la Ligue au club organisateur qu'une fois en possession du bilan financier accompagné du document relatif à la signature des arbitres.

### **Point numéro 13 : journée regroupement Critérium national Minimes :**

Ce regroupement se déroule le jeudi de l'ascension.

Il présente un caractère obligatoire pour les Minimes sélectionnés à la Fête des Jeunes.

Le Président propose de permettre aux tireurs Cadets et Juniors sélectionnés aux Championnats de France de se joindre à ce regroupement, sans caractère obligatoire.

Le Président propose également de renouveler l'opération polo pour chaque tireurs qui participe à un championnat de France N1 ou à la Fête des Jeunes.

VOTE : adopté à l'unanimité.

### **Point numéro 14 : Championnats du Monde Paris 2010 :**

Les clubs et Comités départementaux ont reçu par mail les informations relatives à l'obtention d'invitations gratuites délivrées par la FFE.

Opération tee-shirt : le Président propose que la Ligue commande des tee-shirts promotionnels « championnats du monde » pour les offrir aux jeunes tireurs Franc-Comtois qui participeront aux championnats de Franche-Comté à Lons le Saunier en juin. La seule condition est de pouvoir avoir ces tee-shirts avant juin.

VOTE : adopté à l'unanimité

Le ROAD SHOW : la Fédération dans le cadre des Championnats du Monde, organise une tournée promotionnelle qui passera par un certain nombre de capitales régionales.

La Ville de Besançon a été mise sur le parcours ; le Président précise qu'aucune demande de la Ligue n'a été formulée en ce sens...

Le Road Show passera donc sur Besançon le 19 Septembre ; il sera précédé d'une conférence de presse ; le Président prend contact avec la FFE pour connaître l'engagement financier relatif au Road Show.

### **Point numéro 15 : Acquisition de Matériel :**

La ligue projette d'acheter tous les ans.

- un appareil électrique avec chrono et score, sans répéteur.
- une piste moquette.
- deux enrouleurs

Il s'avère important de renouveler une partie du matériel et de faire face à l'organisation des compétitions en Franche-Comté.

VOTE : adopté à l'unanimité

### **Point numéro 16 : questions diverses.**

Projet d'organisation par la Ligue et l'ASCAP du N1 Open Cadet – Epée en octobre 2010.

Les clubs désireux d'organiser une compétition N1, N2, un championnat de France , un championnat de ligue, une Coupe, sont priés de se manifester auprès de la ligue afin de pouvoir établir assez rapidement un calendrier et engager les démarches nécessaires auprès de la Zone ou de la FFE.

Le Président remercie les participants de leur contribution et de leur attention tout au long de cette séance.

La séance est levée à 12h50.

Le Président,

La Secrétaire de séance,